

7

Pouvoir le dire

À la fin de cette unité, nous allons écrire une lettre ouverte et/ou faire une pétition.

Premier contact

1. RÉAGISSONS !

A. Quels problèmes sont suggérés derrière ces slogans souvent repris par les contestataires ? En connaissez-vous d'autres ?

- La santé n'est pas à vendre !
- L'éducation pour tous !
- Pas d'OGM dans nos assiettes !
- Du boulot pour les jeunes, du repos pour les vieux !
- Qui sème la misère, récolte la colère.

B. Sélectionnez des mots dans le nuage et inventez d'autres slogans.

C. À votre avis, pourquoi des enfants manifesteraient-ils leur indignation ?



2. INDIGNEZ-VOUS !

A. Ce livre s'est vendu à des millions d'exemplaires. Le connaissez-vous ?

B. Lisez le titre du texte ci-dessous et faites des hypothèses sur son contenu.

C. Lisez le texte et faites-en un résumé.

➔ VOIR LE RÉSUMÉ PAGE 146



D. Lisez-le à nouveau et échangez vos opinions sur les idées exprimées par son auteur.

E. Quels sont les thèmes qui vous laissent indifférents ? Dans quelles situations concrètes avez-vous pensé : « Je n'y peux rien ! » ou « J'en ai rien à faire ! » ?

F. Quels autres thèmes vous semblent justifier votre indignation ? Parlez-en avec vos camarades.

L'INDIFFÉRENCE : LA PIRE DES ATTITUDES

C'est vrai, les raisons de s'indigner peuvent paraître aujourd'hui moins nettes ou le monde trop complexe. Qui commande, qui décide ? Il n'est pas toujours facile de distinguer entre tous les courants qui nous gouvernent. Nous n'avons plus affaire à une petite élite dont nous comprenons clairement les agissements. C'est un vaste monde, dont nous sentons bien qu'il est interdépendant. Nous vivons dans une interconnectivité comme jamais encore il n'en a existé. Mais dans ce monde, il y a des choses insupportables. Pour le voir, il faut bien regarder, chercher. Je dis aux jeunes : cherchez un peu, vous allez trouver. La pire des attitudes est l'indifférence, dire « Je n'y peux rien, je me débrouille ». En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui fait l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence.

On peut déjà identifier deux grands nouveaux défis :

1 L'immense écart qui existe entre les très pauvres et les très riches et qui ne cesse de s'accroître. C'est une innovation des XX^e et XXI^e siècles. Les très pauvres dans le monde d'aujourd'hui gagnent à peine deux dollars par jour. On ne peut pas laisser cet écart se creuser encore. Ce constat seul doit susciter un engagement.

2 Les droits de l'homme et l'état de la planète [...] Je ne résiste pas à l'envie de citer l'article 15 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme : « Tout individu a droit à une nationalité » ; l'article 22 : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à

la Sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. » Et si cette déclaration a une portée déclarative, et non pas juridique, elle n'en a pas moins joué un rôle puissant depuis 1948 ; on a vu des peuples colonisés s'en saisir dans leur lutte d'indépendance ; elle a ensemencé les esprits dans leur combat pour la liberté.

Je constate avec plaisir qu'au cours des dernières décennies se sont multipliés les organisations non gouvernementales, les mouvements sociaux comme Attac [Association pour la taxation des transactions financières], la FIDH [Fédération internationale des Droits de l'homme], Amnesty... qui sont agissants et performants. Il est évident que pour être efficace aujourd'hui, il faut agir en réseau, profiter de tous les moyens modernes de communication.

Aux jeunes, je dis : regardez autour de vous, vous y trouverez les thèmes qui justifient votre indignation — le traitement fait aux immigrés, aux sans-papiers, aux Roms. Vous trouverez des situations concrètes qui vous amènent à donner cours à une action citoyenne forte. Cherchez et vous trouverez !

Stéphane Hessel, *Indignez-vous !*, Indigène Éditions, décembre 2010



3. LETTRE OUVERTE À M. LE MINISTRE

A. Qui sont les auteurs de cette lettre ouverte ? Pour quel motif l'ont-ils écrite ? Quelle réponse attendent-ils ?

LETTRE OUVERTE À M. LE MINISTRE
LUC CHATEL

Monsieur le Ministre,

En tant que parents d'élèves passant le bac S, nous sommes consternés d'apprendre votre décision relative à l'annulation d'un exercice de maths.

En effet, les élèves honnêtes qui ont travaillé sur cet exercice sans tricher vont être pénalisés. De plus, certains élèves ont pris connaissance de cette information juste avant leur dernière épreuve de Sciences de la vie et de la Terre. Ils sont donc partis dépités en pensant que leur bac était foutu. BRAVO M. LE MINISTRE pour votre délicate attention.

C'est nous, parents, qui devrions porter plainte contre vous dans le cas où vous maintiendriez votre décision. Nous vous demandons de punir les tricheurs et éventuellement d'organiser une nouvelle épreuve mais en aucun cas de supprimer des points aux élèves honnêtes.

Des parents d'élèves en colère

<http://www.petitionduweb.com>

B. Quels éléments habituels d'une lettre formelle retrouve-t-on dans ce document ? En quoi cette lettre est-elle différente ?

C. Repérez les différents éléments de l'argumentation mise en œuvre par les auteurs.

D. Pour quelle raison ont-ils choisi la lettre ouverte comme forme de protestation ? Quels autres moyens d'action auraient-ils pu envisager ?

4. LA MAISON RONCHONCHON

A. Lisez les paroles de la chanson et retrouvez les mots relatifs au mauvais caractère du ronchon.

La maison Ronchonchon

[Refrain] T'es ronchonchon, toi, ouais
T'es ronchonchon
Toi t'es fâché, toi t'es grincheux, toi t'es ronchon
Si t'es chafouin, fais attention

Ou je t'emmène dans la maison des ronchonchons.
C'est une maison grise, adossée à une mine de sidérurgie désaffectée
On y vient à pied, on a un peu peur

Les gens qui vivent là sont tous de mauvaise humeur
Y a Jean-Pierre Ronchonchon qui râloche sans arrêt

En cherchant la clé de la maison des ronchonchons
Et Bernard Vénère qui lui crie après : « Qu'as-tu fait de la clé de la maison, Ronchonchon ? »

Et Marie-Pierre Grognon, vraiment ça l'énerve
Quand y a Bernard qui dit à Jean-Pierre qu'a perdu un truc : « Qu'est-ce que t'en as fait ? »

Si je le savais, il ne serait pas perdu
Et ça m'énerve, ça m'énerve, ça m'énerve !

[Refrain]

Nous approchons de la maison des ronchonchons.
Jean-Pierre Ronchonchon a retrouvé la clé
Sous le paillasson de la maison des ronchonchons
Et Bernard Vénère lui dit : « Ça, je le savais, ça ! Tu perds toujours ta clé
Sous le paillasson, hé, ronchonchon ! »

Et Marie-Pierre Grognon, vraiment, ça l'énerve
Quand y a Bernard qui dit à Jean-Pierre qu'a retrouvé un truc : « Je savais où c'était ! »

Si tu le savais, pourquoi tu l'as pas retrouvé toi-même ?

Ça m'énerve, ça m'énerve ! [bis]

[Refrain]

On va dîner dans la maison des ronchonchons
Il faut une fin à cette sombre histoire
Une grande morale à cette petite chanson

Si t'es trop grognard, si t'es trop ronchon
Tu passeras ta soirée avec des cons

- Avec des quoi ?

- Bah des ronchonchons, quoi ! Du genre fâché, grincheux et puis ronchon...

Lise Cherhal - Alexis HK [c], Éditions Raou | Breton - Abacaba Editions, extrait de l'album Les affranchis [p] La Familla

B. En petits groupes, faites le portrait du ronchon. Connaissez-vous quelqu'un qui puisse répondre à ce portrait ?

C. Cherchez des exemples de personnages célèbres à faire deviner aux autres.

5. FEUILLE BLANCHE

A. Qui a rédigé cette lettre ? À qui est-elle adressée ? Pourquoi ?

LETTRÉ OUVERTE À LA FEUILLE BLANCHE

C'est une lutte entre toi et moi. Depuis le moment où j'ai choisi de gagner ma vie par ce qu'on appelle, d'une manière un peu pompeuse « les fruits de l'esprit », tu es devenue mon ennemie, mon bourreau. Ce genre d'angoisse, ces sueurs froides, cette nervosité, je ne les éprouve pas dans ma vie que j'ai rendue paisible et calme. Je n'ai jamais eu autant la trouille devant le public que devant toi, maintenant transformée en un petit bâtonnet clignotant sur l'écran lumineux de mon ordinateur. Parfois, j'ai l'impression que tu es un immense bloc de pierre, de marbre, que je dois sculpter. Le malheur est que, moi, je n'apprécie que les chefs-d'œuvre et mes mains tremblent souvent. Il faut être précis, il faut trouver le mot juste, il faut que les mots frappent là où ma pensée vague a frôlé la vérité.

En plus, il faut que ça soit beau, que ça séduise, que ça convainque. Parfois, je réussis. Parfois, à l'aube, je mets le point final et je m'endors satisfaite, épuisée par cette lutte qui a duré des semaines, des mois entiers. Alors, je suis capable de relire des dizaines de fois mes textes, de jubiler même et de les oublier. Je sais qu'ils me réconforteront après, quand je serai à nouveau devant toi, implacable et muette. J'aurai le dernier mot.

Extrait d'un recueil de lettres ouvertes réalisé dans un atelier d'écriture mené par Danielle Auby et publié par le Centre Régional du Livre de Bourgogne (2006).

B. Notez tout ce qui caractérise l'état d'esprit de l'auteur tout au long de son travail.

État d'esprit positif

État d'esprit négatif

C. Quelles sont les exigences de l'auteur vis-à-vis de ses textes ?

D. En quoi cette lettre ouverte est-elle une forme de thérapie ?

E. Quels conseils donneriez-vous à l'auteur pour remplir la feuille blanche ?

6. VIE QUOTIDIENNE : RAS LE BOL !



Piste 21

A. Écoutez ce message et dites quels sont les différents sujets de récriminations de cet usager.

B. Réécoutez le document et dites en quoi ces récriminations ne sont pas éthiquement correctes.

C. Vous plaignez-vous, vous aussi, des transports ? Des fraudeurs ? D'autres réalités de la vie quotidienne ?

CHEVAL DE BATAILLE !

A. Soulignez dans le texte suivant les pronoms et locutions pronominales indéfinis.

On a tous de bonnes raisons pour s'indigner. Tout le monde a son cheval de bataille : pour certains, ce sont les grèves à répétition, pour d'autres ce sont les gaspillages, avec tout ce qui finit à la poubelle.

Bien sûr, personne n'est insensible aux injustices et chacun réagit d'une façon ou d'une autre : manifestations publiques, lettres ouvertes à la presse, pétitions...

Mais, aujourd'hui, ce sont aussi les inégalités que beaucoup ne supportent plus, comme le prouvent les différentes protestations organisées dans de nombreux pays. Est-il encore possible pour quelqu'un d'ignorer cette montée générale de l'indignation ?

B. Citez-en d'autres et vérifiez ensuite dans le précis grammatical.

➔ VOIR LES PRONOMS PAGE 131

C. Remplacez les mots en italique par un pronom indéfini.

Vote à l'université. *Une partie* des étudiants étaient en faveur d'une nouvelle élection au sein de leur syndicat et *une autre partie* n'en voyait pas l'utilité, d'où la décision d'un vote auquel *100%* ont participé et dont les résultats seront connus très prochainement.

PAS CONTENTS !

Des expressions impersonnelles pour marquer son mécontentement

On peut qualifier sa réaction face à l'événement ou la situation avec des adjectifs tels que : *étonnant, stupéfiant, navrant, révoltant, décevant, inadmissible, crispant...*

Il est	+ adjectif	de + infinitif
C'est		que + subjonctif

A. En utilisant l'une ou l'autre de ces constructions, reformulez quelques slogans de la page 56 ou d'autres que vous connaissez.

- Il est scandaleux que la santé soit à vendre !
- C'est inadmissible d'avoir fait ça / qu'on ait fait ça.

B. Choisissez des situations de la vie quotidienne ou de grands problèmes planétaires et exprimez votre mécontentement.

C'EST INTOLÉRABLE

A. C'est intolérable ! C'est insupportable ! Imaginez, sur le même modèle, d'autres exclamations exprimant le mécontentement. Comment sont formés ces adjectifs ?

B. Donnez le contraire lexical des mots suivants soit en leur ajoutant un préfixe (**ir-, in-, il-, im-, mé-, dés-**) soit en remplaçant le préfixe comme dans l'exemple.

importer	exporter
responsable	
possible	
légal	
espoir	
acceptable	
bienveillance	
réfléchi	
imaginable	
content	

C. Formez des adjectifs à l'aide des préfixes : **sur-, anti-, extra-, pré-, ultra-, archi-, super-**. Vérifiez ensuite avec votre professeur ou à l'aide d'un dictionnaire si ces adjectifs existent vraiment.

PROBLÈMES SUR LA LIGNE B DU RER ?

A. Lisez le texte. De quoi l'internaute se plaint-il ?



J.P.
le 9 mars
2012

RER B

Je suis estomaqué en lisant les propos de la directrice du STIF dans le numéro de ce mercredi. Ainsi donc en 2011 toutes les lignes ont eu des difficultés sauf le RER B. Mais, chère madame, il y a tous les jours des problèmes sur le RER B !!! Et, scoop : en 2012 c'est pire qu'en 2011... *Avant de subir les projets du Grand Paris, les Français aimeraient que le RER soit entretenu et fonctionne normalement.* Mais cela semble mal parti...

B. Observez la phrase en italique et remplacez le verbe *aimer* par le verbe *espérer* au présent et terminez la phrase. Que remarquez-vous ?

C. En groupes, choisissez un thème de mécontentement et construisez un texte de quelques phrases réutilisant un maximum de ces constructions.

➔ VOIR LE SUBJONCTIF PAGE XXX

Quelques emplois des différents modes dans les phrases complexes.

- On utilise le **subjonctif** après les verbes d'opinion, des expressions verbales qui marquent les sentiments, une appréciation et les expressions impersonnelles.

J'aimerais que tu agisses rapidement.



On utilise l'**indicatif** après le verbe *espérer*.

J'espère qu'il agira rapidement.

- On utilise l'**infinitif** si le verbe conjugué est le même.

Il devrait agir rapidement.

DESCENDRE DANS LA RUE !

On manifeste pour obtenir quelque chose : « pour plus de justice sociale », par exemple (*expression du but*). Mais avant, il y a toujours une raison, un motif à l'origine de la manifestation (*expression de la cause*) : « parce que les inégalités sociales s'accroissent ».

La cause	parce que, puisque, comme, car, en effet, étant donné (que), du fait de/que, en raison de, suite à, à la suite de, en réaction à...
-----------------	---

A. Imaginez ce que pourraient déclarer à des journalistes des participants à des manifestations où sont repris des slogans de la page 56.

- *Nous sommes furieux de l'autorisation donnée à la culture des OGM en raison du danger qu'ils représentent pour la biodiversité.*

B. Justifiez votre mécontentement sur des questions que vous considérez comme importantes.

➔ VOIR LA CAUSE PAGE 139

7. MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

A. La fonction de médiateur existe-t-elle chez vous, dans l'éducation ou ailleurs ? Comment le citoyen peut-il contester une décision administrative ?

Le Médiateur de la République est un homme chargé d'aider les personnes qui contestent en vain une

décision ou un comportement de l'administration française. Il est nommé par le Président de la République en conseil des ministres (Loi du 3 janvier 1973). La « médiation » est une technique procédurale de solution des conflits pour tenter de parvenir à une solution et ne peut s'exécuter qu'avec le consentement des parties. Il dispose d'un réseau de délégués qui orientent les particuliers vers les administrations.



Piste 22

B. Écoutez la première partie de l'enregistrement. Qui est la personne interviewée ? Pourquoi est-elle invitée régulièrement dans cette émission ?



Piste 23

C. Écoutez la deuxième partie de l'émission. En quoi consistait le conflit présenté ce jour-là ? Comment s'est déroulée l'affaire et comment s'est-elle terminée ?



Piste 24

D. Écoutez la troisième partie de l'émission. Quels principes généraux ont été appliqués pour régler ce conflit particulier ?

8. AMNESTY INTERNATIONAL FÊTE SES 50 ANS

A. Connaissez-vous Amnesty International ? Résumez l'évolution et les luttes de cette organisation depuis 1961.



En 1961, deux étudiants portugais sont jetés en prison pour avoir porté un toast à la liberté. Pour l'avocat britannique Peter Benenson, c'est le déclic pour donner du sens à son indignation. Il lance le 28 mai 1961 un « Appeal for Amnesty » dans lequel il exhorte ses concitoyens à écrire aux autorités des lettres de protestation contre le sort de six prisonniers d'opinion et donne ainsi naissance à Amnesty International.

Ces 50 dernières années ont permis à l'organisation de grandir et se transformer. Au début, Amnesty s'engageait principalement en faveur de prisonniers et prisonnières d'opinion, enfermé(e)s pour avoir exprimé leur avis. Par la suite, son engagement a aussi englobé la lutte contre la peine de mort et la torture et les disparitions forcées. Au fil des années, les priorités d'Amnesty ont continué de s'élargir, pour comprendre de nos jours le droit des femmes, la lutte contre l'impunité, le respect des droits humains dans



les conflits armés, le droit des réfugié(e)s, les droits économiques, sociaux et culturels...

La campagne mondiale « Exigeons la dignité » vise à lutter contre les discriminations qui mettent et maintiennent les gens dans la pauvreté.

B. En groupes, trouvez des exemples d'actions menées par des ONG telles qu'Amnesty International.

C. Si vous pouviez participer à la campagne mondiale « Exigeons la dignité ! », quelle serait votre priorité ? Pour quelles raisons ?

D. Y a-t-il aussi des mobilisations sociales chez vous ? Pour quelles causes ? Sous quelles formes ?



9. CONTESTER À L'ÉCOLE

A. Dans chaque école, en France, il existe un « délégué de classe » élu par ses camarades. En quoi peut consister son rôle ?

B. Lisez le document. Vos hypothèses sont-elles confirmées ?

C. Quels sont les moyens d'action du délégué de classe ? Pensez-vous qu'il écrive des lettres ouvertes et des pétitions ? Pourquoi ? Comparez son rôle avec celui du Médiateur de la République.

D. Que pensez-vous de cette fonction de délégué de classe ? Quelles qualités doit-il avoir à votre avis ? Par groupes, rédigez un petit « Guide du parfait délégué de classe ». Comparez ensuite vos productions.

E. En classe entière, imaginez quelques cas concrets où le délégué de classe va devoir intervenir. En petits groupes, imaginez comment il va pouvoir le faire. Discutez-en ensuite en classe entière.

Ils avaient peu de pouvoir en 1945, en France, lorsqu'ils ont commencé à participer à la vie de l'établissement scolaire. Ils s'appelaient alors « responsables de classe » ou « chefs de classe ». Depuis 1968, ce sont des « délégués de classe ». Ils exercent désormais des responsabilités et ils participent activement à la vie de leur établissement.

Ils sont élus tous les ans par les élèves de leur classe, de sorte qu'ils ont une légitimité pour agir au nom des autres, dans une démarche citoyenne. Ils participent aux conseils de classe, ils sont réunis par le chef d'établissement chaque trimestre pour examiner les problèmes de la vie scolaire et ils participent au dialogue entre les différents partenaires de l'institution scolaire.

Le mandat du délégué de classe se termine à la fin de l'année scolaire. Son rôle est d'être le porte-parole des élèves de sa classe. Il est chargé de demander l'avis de ses camarades sur des points concernant l'ambiance et la vie de la classe, de transmettre les suggestions et les plaintes au professeur principal ou aux professeurs concernés. Si cela s'avère nécessaire, il joue également le rôle de médiateur entre les élèves et les professeurs.

10. MOBILISEZ-VOUS !

Nous allons faire une pétition en ligne pour faire connaître notre opinion.

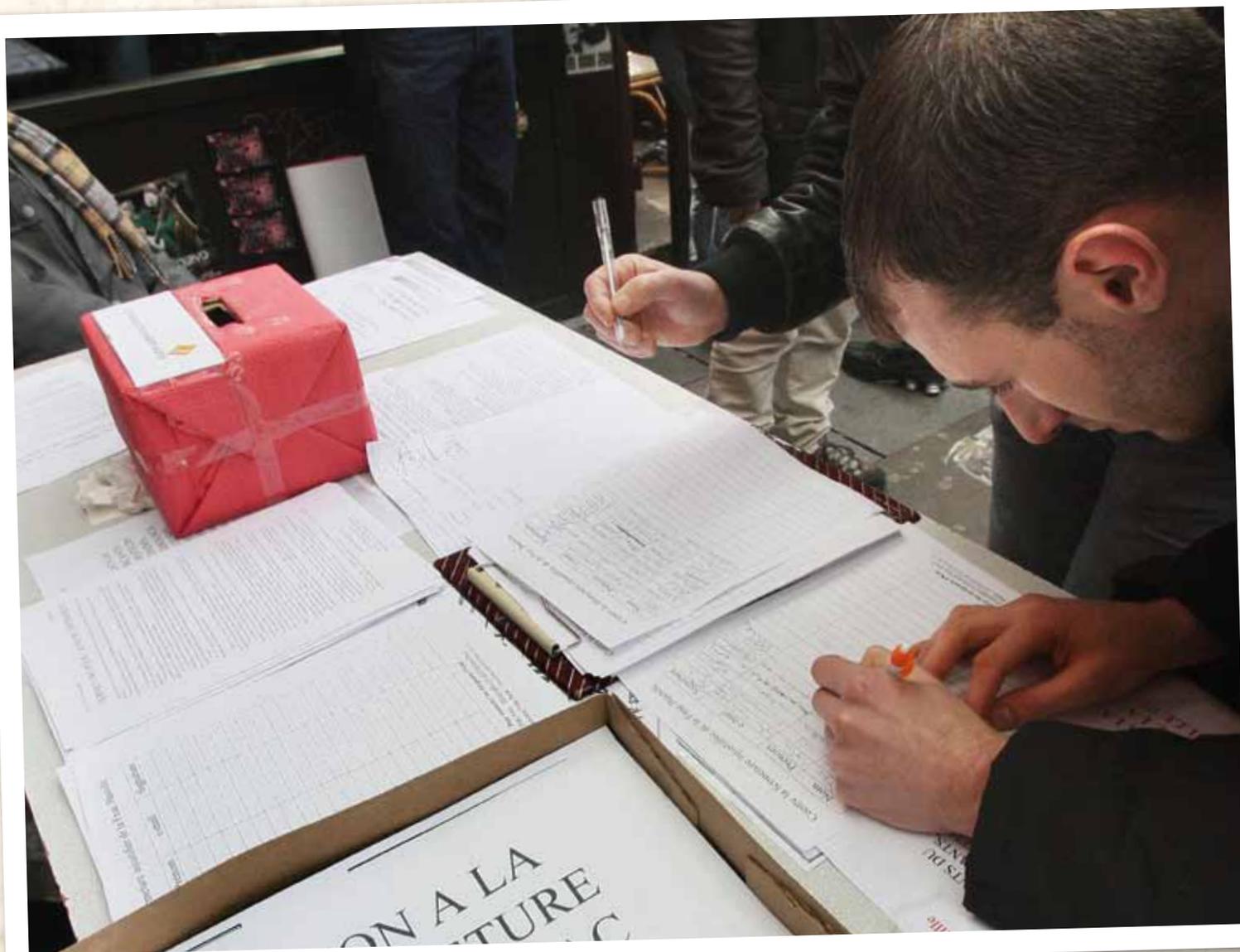
A. En groupes, choisissez une cause qui vous semble actuellement mériter votre engagement collectif.

B. Mettez en commun vos idées et décidez ensemble du thème de la pétition et de la taille de son texte (il ne devra pas dépasser 150 mots).

C. Chaque groupe rédige son texte en fonction du ton qu'il veut lui donner (humour, colère...).

D. La classe entière choisit l'un des textes, en y apportant au besoin quelques modifications.

E. Vous pouvez présenter votre pétition collective dans votre école ou votre ville. Vous pouvez aussi la déposer sur un site Internet spécialisé.



11. IL FAUT AGIR !

Nous allons écrire une lettre ouverte pour faire part de notre indignation.

A. Lisez la brève du 1^{er} avril dernier parue dans un journal français. Quelle est la raison de la prise de décision du maire de Paris ?



LA TOUR EIFFEL VA DISPARAÎTRE

Monsieur le maire de Paris vient de donner son feu vert pour la démolition de la tour Eiffel. Les travaux ont déjà commencé. Les raisons principalement invoquées sont d'ordre économique. En effet, pour la repeindre tous les 7 ans, il faut 60 tonnes de peinture et, bien évidemment, recruter de nombreux peintres insensibles au vertige. Le coût de l'opération, aux alentours de 4 millions d'euros, ne peut plus être supporté par les finances de la ville.



B. Faites une liste des personnes qui seraient touchés par sa disparition.

C. Par groupes, choisissez dans cette liste quelques exemples et cherchez les arguments que pourraient avancer les personnes concernées.

- Le vendeur de souvenirs ne pourra plus s'installer sous la tour Eiffel. Il sera obligé de partir ailleurs ou bien il se retrouvera au chômage.



D. Chaque groupe rédige le texte de la lettre ouverte à Monsieur le maire et la présente à la classe qui décide laquelle sera finalement envoyée.